

Appel de fond du 4^{ème} trimestre 2017

Bonjour à tous

Après analyse du dernier appel de fond envoyé par AJC et dans l'attente d'explication de leur part nous vous demandons de ne pas régler les appels de **fonds travaux et voile** :

Fond travaux 5% ??

Du	Au	Base budget	Montant PRL	
01/03/2017	28/02/2018	79 000 €	3 950 €	Payé en début d'année
01/10/2017	30/06/2018	89 160 €	4 458 €	Appelé aujourd'hui ???

Pour la voile un accord pour 2000€ a été voté lors de la dernière AG

Le conseil syndical devait rechercher une entreprise pour la dépose de cette voile entreprise qui a été trouvé pour un coût de travaux de **0€** ce qui a été communiqué à AJC dans le compte rendu de la réunion du **CS du 06/06/2017**.

Pour ce qui est des charges communes celles-ci sont cohérentes avec le budget voté.

Les 2 derniers appels (3^{ème} et 4^{ème} trimestres) sont supérieurs aux appels habituels pour 2 raisons

1) Le budget 2017 est sur 3 trimestres avec une clôture fin décembre.

2) AJC a calculé l'appel de fonds du 2^{ème} trimestre sur un budget inférieur au budget voté et en considérant un exercice de 4 trimestres le déficit devant être repris sur les 2 appels suivants

La problématique étant la même sur l'eau et l'électricité ceci explique la hausse des 2 derniers appels de fonds.

Par contre la situation revient à la normale pour 2018 comme vous pouvez le voir dans le tableau d'analyse ci-dessous.

Exercice	Etat	Année	Charges	PRL	Tantièmes	
					152/9930	Par mois
2014/2015	Réalisé	2014	Communes	56 738 €	868€/an	72 €
2015/2016	Réalisé	2015	Communes	70 275 €	1075€/an	90 €
2016/2017	Réalisé	2016	Communes	66 110 €	1011€/an	84 €
2017	Prévu	2017	Communes	62 100 €	951€/an	106 €
2018	Prévu	2018	Communes	63 060 €	965€/an	80 €

Le président du CS